

RÉUSSIR SON PROJET DE CESSIION

PAR LE COACHING



Nous consulter



CONTACT

Agnès FOURNEAU
05 55 45 16 04
agnes.fourneau@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Prendre en compte la dimension humaine dans le processus de vente
- Aider le cédant à prendre le recul nécessaire sur son projet de cession et son devenir
- Se faire accompagner sur une période de changement important



PUBLIC

Cédant d'entreprise



PRESTATIONS

Dans le cadre de votre projet de cession, la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne vous propose d'être accompagné par un coach certifié à travers 3 étapes selon votre situation :

Etape 1 : vous avez le projet de vendre votre entreprise. Le coach vous aide à :

- Faire émerger vos motivations pour vendre
- Dissocier la valeur de l'entreprise de celle du dirigeant

Etape 2 : vous êtes à la recherche d'un repreneur. Le coach vous aide à :

- Donner une image positive de l'entreprise
- Cibler la stratégie gagnante
- Faire adhérer les salariés au projet
- Gagner en clarté pour présenter l'entreprise

Etape 3 : vous en êtes à la phase finale de cession

- Appréhender la période de changement
- Définir un projet de vie professionnelle



MODALITÉS PRATIQUES

- Entretiens individuels
- Rédaction d'un contrat à l'issue du premier entretien avec la ou les personne(s) concernée(s) pour déterminer la durée, le lieu et la fréquence des rendez-vous.

Environ 10 séances, chacune d'une durée de 1h30, espacées de 15 jours minimum



LES +

- Coach Professionnelle certifiée, enregistrée au RNCP
- Un code de déontologie basé sur la confidentialité, le respect de la personne et la bienveillance